

Pour diffusion immédiate

Sierra Club Québec, GRIP-UQAM, la Coalition Verte et différents groupes citoyens réclament un moratoire de dix années sur tout développement dans les milieux naturels de l'île de Montréal.

Sierra Club Québec, GRIP-UQAM, la Coalition Verte, Sauvons Anse-à-l'orme, Sauvons la Falaise et les Amis du Parc Meadowbrook joignent leurs voix pour réclamer à l'Agglomération de Montréal, aux municipalités sur l'île de Montréal et au gouvernement du Québec un Moratoire Vert. Ce moratoire gèlerait tout développement résidentiel dans les espaces verts au cours des dix prochaines années, le temps nécessaire pour assurer une protection efficace des milieux naturels.

En dépit de l'adoption en 2004 de la *Politique de protection et mise en valeur des milieux naturels*, 750 ha de milieux naturels sur l'île de Montréal sont disparus en raison du développement. Pour faire face à ce problème, les municipalités sur l'île de Montréal se sont engagées à protéger 10% du territoire terrestre, mais sans annoncer un échéancier, sans identifier les aires à protéger et sans y dédier un budget. En date d'aujourd'hui seulement 6.5 % du territoire terrestre est protégé, dont 2% a été ajouté dans la période entre 2004 et 2014.

Ces manquements de notre gouvernement municipal mettent à risque deux des dernières zones vertes de l'île, représentant plus de 300 hectares du poumon naturel de Montréal qui sont immédiatement menacées par le développement industriel et résidentiel mis de l'avant par ce même gouvernement municipal. Il s'agit du terrain de golf d'Anjou et de l'Anse-à-L'Orme.

À moins d'intervention immédiate, il ne restera plus de milieux naturels pour les générations futures et que dire des espèces menacées ou vulnérables d'oiseaux, de reptiles et de plantes qui habitent ces derniers refuges naturels de l'île. Les études en cours démontrent que ces espaces naturels sont peuplés d'espèces rares dont certaines qu'on croyait disparues de notre région.

En plus de servir d'habitat et de dernier refuge, ces milieux naturels comportent plusieurs avantages pour notre propre survie tel qu'en filtrant l'eau et l'air, en apaisant des températures extrêmes, et en séquestrant des gaz à effet de serre. Par exemple, l'espace de 185 ha situé à Pierrefonds ouest capture à lui seul environ mille tonnes de CO₂ par année. Que dire lorsque la Ville de Montréal a des plans pour le remplacer par plus de 5000 unités de logement, béton et asphalte pour ajouter environ 15 000 déplacements en automobile de plus par jour dans un secteur déjà congestionné de l'île.

En vertu de la *Résolution de la ville de Montréal* du 24 novembre 2014 du droit à un environnement sain et la *Loi sur le développement durable*, la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec ont l'obligation légale d'assurer la protection de ces

milieux naturels pour tous les citoyens. Les groupes mentionnés font appel à la Ville de Montréal et au gouvernement du Québec pour qu'ils respectent ces obligations et imposent un Moratoire Vert pour permettre l'étude, l'analyse et la protection adéquate des milieux naturels de l'île avant qu'il ne soit trop tard.

Une pétition est en ligne :

<http://www.gopetition.com/petitions/moratoire-vert-green-moratorium.html>

- 30 -

Pour plus d'information, contactez Floris Ensink, président du Sierra Club Québec,
514-686-3709, quebec@sierraclub.ca